



AUTRES ANNONCES LÉGALES

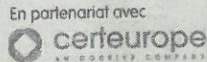
Collectivités
vous dématérialisez vos procédures de commande publique et vos échanges administratifs et réglementaires.

Entreprises/fournisseurs
vous répondez aux marchés publics de manière totalement dématérialisée.

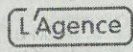
COMMANDEZ VOTRE CERTIFICAT DE SIGNATURE ELECTRONIQUE

Vos bénéfices :

- Signature électronique RGS** - EIDAS * validité 3 ans
- Utilisation simple et facile avec accompagnement sur mesure
- Livraison rapide sur votre site *déjà de 3 semaines*
- Service clés en main à partir de 336€ HT *livraison incluse*



Un service du Groupe La Dépêche (La Dépêche du Midi, Midi Libre, L'Indépendant, Centre Presse de l'Alsace, La Nouvelle République des Pyrénées, Le Petit Bleu)



COB - NDSIAS - PUB

Ort. M. M. M. M. M.

Directement en ligne sur
<https://portail-pki.certeurope.fr/ws/groupladepêche>
Renseignement au 05.62.11.36.54

Divers

NOMINATION D UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Aux termes d'une ordonnance sur requête de Madame la Présidente du Tribunal Judiciaire de CARCASSONNE en date du 23 Janvier 2020, Maître Jean-Jacques SAVENIER, demeurant 12 rue du Palais à CARCASSONNE (11000), a été désigné es-qualité d'administrateur provisoire du syndicat de la copropriété sise 34-36 rue Coste Reboulh 11000 CARCASSONNE avec les dispositions des articles 29-1 de la loi du 10 juillet 1965. Pour l'Unique Insertion L'Administrateur Provisoire Jean-Jacques SAVENIER

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT MARTIN LALANDE

Enquête publique sur le Projet de PLAN LOCAL d'URBANISME ;

Par arrêté n° 12 du 13 février 2020, le maire de Saint Martin Lalande a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur André Hiegel, Officier supérieur de la gendarmerie retraité a été désigné comme commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

Le Plan Local d'Urbanisme a pour objet de définir le droit du sol, notamment en déterminant les zones constructibles en non constructibles sur le territoire de la commune, en établissant le règlement d'urbanisme applicable à chaque zone, et en définissant les conditions d'aménagement et les contraintes d'urbanisme.

Le maire de la commune est la personne responsable du projet, auprès de qui des informations peuvent être demandées.

L'enquête se déroulera à la mairie du 6 mars 2020 au 8 avril 2020 inclus tous les jours de 8

h00 à 12 h 00 et de 13 h à 17 h 00 sauf le vendredi après midi, et le week-end.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les

- Vendredi 6 mars 2020 de 8 h 00 à 11 h 00

- Mercredi 18 mars 2020 de 14 h 00 à 17 h 00

- Mardi 31 mars 2020 de 8 h 00 à 11 h 00

- Mercredi 8 avril 2020 de 14 h 00 à 17 h 00

Pendant la durée de l'enquête, un dossier est soumis à l'examen du public à la mairie de Saint Martin Lalande et disponible sur le site Internet de la communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois à l'adresse : www.ccla.fr

Les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique ou par voie électronique via l'adresse internet :

mairie.st.martin@wanadoo.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération du conseil municipal.

Dans votre commune

ou sur les 10 départements alentours,

consultez tous les marchés publics

liés à votre activité

sur la

www.ladepêche-marchespublics.fr



NR.
DN.
LS.
JP.
U.
O.
HR.
E.
OR.
1 16

01-155-58